



FICHE MISSION

RESPONSABLE DE LA COORDINATION PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS AUTRES QUE LE DIPLOME D'INGENIEUR – MISE EN PLACE ET SUIVI D'UNE NOUVELLE FORMATION MASTER IMS

**Année universitaire
2010-2011**

**Montant maximum de la
PRP : 24hTD**

Dans le cadre de l'élargissement du panel des formations dispensées, l'ENSAIT propose de nouveaux diplômes de niveaux L et M.

En collaboration avec le Directeur de la Formation et avec le Directeur de la Recherche, le Responsable de la coordination pédagogique du master IMS, a pour principales missions :

- La mise en place de la nouvelle formation :
 - Promotion du Master IMS auprès des étudiants ENSAIT
 - Sélection des candidats
 - Recueil des sujets (+ gratification)
 - Attribution des sujets
 - Organisation administrative et pédagogique (contrat d'études, inscription Master, ...) en relation avec le responsable ENSAM Paristech du master IMS et le responsable ENSAM Paristech de la formation.
 - Suivi des étudiants
- L'élaboration et l'évolution de la maquette pédagogique,
- La recherche des intervenants universitaires et industriels,

Il peut être mis fin à la fonction du Responsable de la coordination pédagogique du master IMS par perte de qualité d'enseignant, par démission ou par décision du Directeur de l'ENSAIT après avis du Directeur de la Formation.

Le Responsable de la coordination pédagogique du master IMS s'engage à remettre chaque année un rapport d'une page maximum retraçant sommairement les actions menées au titre de l'année universitaire.

Nom Prénom :
Grade :

Date et Signature